

25^e édition



Votre patrimoine bâti est une richesse
FAITES CONNAÎTRE vos réalisations!



www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr



**L'édition 2019 marque le 25^e anniversaire
du concours « les rubans du Patrimoine ».**

**La Fédération Française du Bâtiment, la Fondation du patrimoine,
l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité,
les Caisses d'Épargne, rejoints cette année par le Groupement Français des
Entreprises de Restauration de Monuments Historiques, organisent le concours.**

Ce concours récompense les initiatives locales en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il met en valeur les communes ou intercommunalités ayant favorisé la restauration et la valorisation de leur patrimoine bâti, contribuant ainsi au maintien et à la création d'emplois.

Une distinction pour votre commune

Un cadre de vie attractif pour les habitants et les passants.

Un cadre de vie témoin du passé qui façonne le paysage des générations futures.

Les rubans honorent le patrimoine sans distinction d'époque, de nature ou de taille. Ils valorisent des opérations exemplaires.

**Le concours est doté de 15 000 €, répartis
par le jury entre les lauréats nationaux.**



Noailhac

Toutes les communes lauréates reçoivent un diplôme et un trophée à apposer sur le bâtiment rénové, remis lors d'une cérémonie organisée par les partenaires en présence des médias.



Ambérieu-en-Bugey

**Gravons ensemble
La mémoire de votre commune !**

En 24 ans, 4701 communes ont participé au concours.

1 561 prix ont été décernés :

- ▶ 1258 prix départementaux,
- ▶ 145 prix régionaux,
- ▶ 158 prix nationaux.

Vous avez préservé votre patrimoine bâti, **METTEZ-LE EN VALEUR!**

En engageant des opérations de restauration et de valorisation de votre patrimoine, vous dynamisez l'activité touristique, économique et sociale de votre commune.



Alès Agglomération

- Vous êtes maire ou président d'une intercommunalité.
- Vous avez entrepris des travaux de restauration du patrimoine bâti de votre commune.
- Les travaux ont été réalisés par des entreprises de bâtiment.
- Les édifices rénovés ont plus de 50 ans.
- Les travaux faisant l'objet du dossier se sont terminés entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2018.



Les Ponts-de-Cé

COMMENT CONCOURIR ?

Téléchargez le formulaire de candidature sur www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr. Vous pouvez aussi l'obtenir en téléphonant au 01 40 69 51 73.

Élaborez un dossier présentant l'opération, accompagné de tous les éléments de description demandés et de photos prises avant et après travaux.

Envoyez votre dossier complet avant le **31 janvier 2019** à :
Fédération Française du Bâtiment
25^e édition des rubans du Patrimoine
33 avenue Kléber
75784 Paris Cedex 16

**PARTICIPEZ
à la 25^e édition
des rubans du Patrimoine!**

« Cette récompense nous honore et c'est en fait le résultat d'un travail d'équipe entre différentes professions qui sont devenues amoureuses de ce lieu et qui ont fait en sorte qu'il revive. »

Roger Castillon,
Maire de Pont-Saint-Esprit (Gard), prix national 2017
dans la catégorie 3 500 à 20 000 habitants.



**Pour un
patrimoine
bâti vivant!**

www.rubansdupatrimoine.ffbatiment.fr

